



M DU CÔTÉ DE Marennes

pages 4 et 5

DOSSIER

Au cœur de la sécurité

page 7

Premier arbre à la nouvelle école

1 Projets de santé

La maison de santé de Marennes, 25 rue de la Source vous propose des Projets de Santé gratuits sur inscription auprès de la coordinatrice Madame Hélène QUELLENNEC :

dieteticienne.quelennec@gmail.com ou 06 18 43 15 19

- ETP (éducation thérapeutique des patients) sur les risques cardio-vasculaires (1 fois/mois le mardi et 14h à 16h).
- 10/12/2024 : Je bouge plus tous les jours.
- Atelier allaitement partage motricité
- 21/11/2024 à 18h.
- Café patients anorexie.
- Sevrage tabagique toute l'année sur inscription.



Mairie de Marennes

167 rue Centrale

Site internet :

www.marennes.net

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h00 à 12h00
mardi de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h00 à 12h00
vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 03 40 ou par mail à l'adresse suivante :

contact@marennes.net

Bibliothèque municipale

Elle est située au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'adhésion est gratuite pour tous.

Horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 06 69 ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque@marennes.net

2 Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de déchets se multiplient sur notre commune. Ces actes inciviques dégradent les paysages et polluent les sols. La mairie appelle les habitants à redoubler de vigilance et à signaler les dépôts illégaux en contactant la mairie ou la gendarmerie. Des amendes forfaitaires sont aujourd'hui prévues pour les contrevenants.



3 Boulangerie

Depuis plus d'un an, notre boulangerie est vacante, et nous comprenons combien cela impacte votre quotidien. Soyez assurés que le Conseil municipal ne reste pas les bras croisés face à cette situation.

Nous avons entrepris de nombreuses recherches pour trouver un boulanger prêt à s'installer dans notre commune. Malheureusement, malgré nos efforts, nous n'avons pas encore trouvé de candidat intéressé.

Il est important de noter que le local ne peut pas accueillir de four, ce qui signifie que le pain ne peut pas y être cuit sur place et qu'il ne peut s'agir que d'un dépôt de pain. La principale difficulté rencontrée par les boulangers est le recrutement de personnel.

Pour encourager l'installation d'un nouveau boulanger, la mairie est prête à baisser drastiquement le loyer du local. De plus, le boulanger aura la possibilité de proposer en plus de ses produits habituels (pain, viennoiserie, pâtisserie, sandwicherie) des produits tels que de la charcuterie, du fromage, des plats traiteur.

Nous continuons à explorer toutes les options possibles et restons déterminés à trouver un repreneur.

Si vous connaissez un boulanger qui pourrait être intéressé, n'hésitez pas à lui faire passer le message.

Nous vous rappelons que pendant cette période de fermeture, le bar/tabac de Marennes a la gentillesse d'organiser un dépôt de pain et de viennoiseries. Aussi, n'hésitez pas à vous y rendre !

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.

4 Centre de vaccination

La CPTS de l'Ozon est une association de professionnels de santé libéraux de notre territoire. Elle regroupe médecins, chirurgien-dentiste, sage-femme, pharmacien, infirmiers, kiné, psychomotricien, orthophonistes, ergothérapeute, pédicure podologue, diététicien, ostéopathe et psychologue.

La CPTS de l'Ozon vous informe qu'un centre de vaccination sera ouvert **en novembre 2025** pour les 65 ans et plus sur la commune de Marennes. Les vaccins de Grippe saisonnière et du Covid pourront être réalisés grâce à votre coupon CPAM du Rhône.





**" Nous sommes
déterminés à
améliorer notre
cadre de vie."**

Tranquilié et embellissement au cœur de notre village

C'est avec grand plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de notre bulletin municipal où nous mettons en lumière des sujets qui nous concernent tous.

Nous avons récemment renforcé les mesures de sécurité dans notre village pour assurer la tranquillité de chacun. Vous découvrirez dans ces pages les dernières initiatives mises en place, ainsi que des conseils pratiques pour contribuer à la sécurité de tous.

Nous vous communiquerons également des informations sur l'avancement des travaux en cours. Que ce soit la rénovation de nos infrastructures ou l'embellissement de nos espaces publics, nous sommes déterminés à améliorer notre cadre de vie. Vous trouverez des détails sur les projets en cours et à venir, ainsi que des témoignages de ceux qui y participent activement.

Les événements climatiques qui ont récemment touchés notre région sont également visibles au fil des articles de ce bulletin que vous êtes invités à parcourir avec attention.

Comme le disait si bien Antoine de Saint-Exupéry : "Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible."

Bonne lecture à toutes et à tous !

Votre maire,
Timotéo Abellan

Sommaire

pages 4 et 5 DOSSIER : Au cœur de la sécurité

page 6 • La fête au village

page 7 • Premier arbre à la nouvelle école

page 8 • Actions associations

page 9 • Quoi de neuf ?

page 10 • L'info Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

page 11 • Portrait

page 12 • Le saviez-vous ? • Agenda • BAFA • Jeux

**DU CÔTÉ DE
Marennes**

Journal d'informations municipales n°45



Au cœur de la sécurité

La sécurité est une priorité pour la municipalité. Dans ce dossier, nous déclinons les actions réalisées dans les différents volets de cette thématique (sécurité routière, sécurité des personnes et sécurité des biens) pour tendre vers un environnement agréable et serein pour chacun d'entre nous. Ces thèmes sont développés dans les articles suivants.

Une police municipale mutualisée

Le jeudi 3 octobre, Timotéo Abellan, maire de Marennes, a signé une convention de mutualisation des polices municipales des communes de Marennes, Mions, Chaponnay, Toussieu et Saint-Pierre-de-Chandieu.

La signature de cette convention a été réalisée en présence de Nicolas Daragon, Ministre délégué chargé de la Sécurité du Quotidien.

La création d'une police municipale mutualisée, c'est une sécurité renforcée pour nos cinq communes.

Pourquoi une police municipale mutualisée ?

La mutualisation de la police municipale permet de bénéficier d'une force de sécurité plus importante et mieux équipée, tout en partageant les coûts entre plusieurs communes. Cette collaboration permet d'assurer une présence policière plus régulière et réactive sur l'ensemble du territoire. Les patrouilles seront mieux coordonnées et peuvent intervenir plus rapidement en cas de besoin. Treize policiers municipaux composent aujourd'hui, notre police municipale mutualisée.

Nous sommes convaincus que cette police municipale apportera une réelle plus-value à la sécurité de notre village et des communes partenaires.



L'équipe présente lors de la journée de signature de la convention de mutualisation des polices municipales.

Extension du réseau de vidéo protection dans la ZAC La Donnière

Pour renforcer la sécurité de notre village, la municipalité vient d'étendre le réseau de vidéo-protection à la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) La Donnière.

Pourquoi cette extension ?

La ZAC La Donnière est un secteur en développement où sont implantées de nombreuses entreprises qui suscitent l'intérêt des voleurs. Il est important de les protéger, d'assurer leur bon fonctionnement et de garantir le maintien des emplois sur la commune en limitant les préjudices liés aux infractions et aux vols.

Implantation des caméras

Les nouvelles caméras sont installées à des points stratégiques de la ZAC, couvrant les zones les plus fréquentées et les points sensibles. Cette implantation a été pensée avec la gendarmerie, pour maximiser l'efficacité du dispositif tout en respectant la vie privée des citoyens.

Cette extension s'est faite dans le strict respect des réglementations en vigueur concernant la protection des données personnelles. Les images sont traitées

de manière sécurisée et uniquement accessibles aux autorités compétentes. Cette initiative, co-financée par la région AURA, la CCPO et la commune de Marennes, contribuera à renforcer la sécurité et la sérénité au sein de la ZAC La Donnière.

Centre de Surveillance Urbaine

La signature de la convention pour la mutualisation des polices municipales des 5 communes, a permis la liaison des réseaux de vidéoprotection des 5 communes et leur exploitation au Centre de Surveillance Urbaine (CSU) de Mions. Le CSU garantit ainsi, 24h/24h, une surveillance vidéo et des interventions rapides sur le territoire. C'est un grand pas pour œuvrer efficacement pour notre sécurité.

**Contactez directement la police municipale
au 04 78 20 63 53**

L'implantation du réseau de caméras a été subventionné par la CCPO et la Région AURA, respectivement à hauteur de 40 000 € et de 90 800 €.



Cybersécurité

Le « phishing », ou « hameçonnage », est une technique frauduleuse destinée à inciter la victime à communiquer ses données personnelles ou bancaires (comptes d'accès, mots de passe, numéro de carte bancaire) en se faisant passer pour une personne de confiance.

Les auteurs de ces fraudes, appelés cybercriminels, sont des individus ou des groupes organisés qui utilisent des compétences en informatique et en réseau pour commettre des actes illégaux en ligne. Ils se font passer pour des banques, des services de paiement, des entreprises. Leurs attaques peuvent se produire par email, SMS ou appel téléphonique, et sont souvent accompagnées de messages urgents visant à semer le doute et incitant la victime à cliquer sur des liens ou à répondre dans l'instant à des demandes frauduleuses.

Cela peut arriver à tout le monde ! Il est difficile de se protéger contre ces demandes qui arrivent souvent alors que la victime ne s'y attend pas ou est occupée à faire autre chose.

Quelques conseils pour déjouer la fraude :

- ne donner aucune information sur ses données personnelles ou bancaires,
- ne pas répondre aux numéros inconnus,
- ne pas cliquer sur les liens reçus (par mail ou par SMS),
- vérifier l'adresse email, et si elle vous paraît inhabituelle, ne pas répondre,

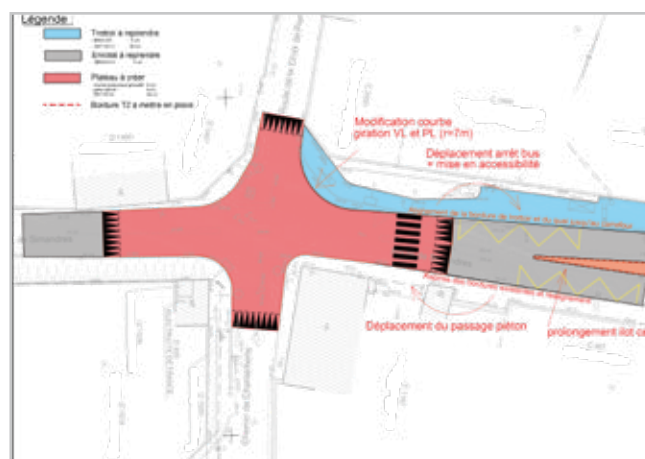
Si la fraude n'a pas pu être évitée, voici les actions à entreprendre :

- signaler l'incident à votre banque pour bloquer la carte et informer de toute transaction suspecte,
- changer immédiatement vos mots de passe,
- contacter la police pour enregistrer la fraude.

Sécurité routière

Le carrefour localisé à l'intersection de la route de Simandres (RD 150), du chemin de Chantemerle et de la route de la Croix de Pierre, sera réaménagé au cours du 1^{er} trimestre 2025.

Ces travaux visent à limiter fortement la vitesse des véhicules à l'entrée ouest du village, mettre en accessibilité les arrêts de bus et sécuriser le déplacement des piétons. L'abaissement de la vitesse sera contraint par la création d'un plateau, par une modification de la courbe dans le virage et le prolongement de l'îlot central existant.



Plan de l'intersection.

L'Association « Les Papillons » en quelques mots



L'Association « Les Papillons » œuvre sur tout le territoire français pour offrir aux enfants maltraités ou en souffrance, un outil unique de libération de la parole par l'écrit. Le principe est simple, en installant des Boîtes aux lettres Papillons dans les établissements scolaires, périscolaires ou extrascolaires, puis en se faisant leur relais pour porter leur parole et apporter une réponse la plus adaptée à leur problématique.

La municipalité a adhéré à cette association à la rentrée de septembre 2024 ce qui a permis de déployer ce dispositif dans notre commune.





La fête au village

La fête du village : un succès olympique !

Cette année, notre fête du village a pris des airs de Jeux Olympiques, une thématique qui a fait le tour de France en 2024 ! Malgré une météo capricieuse, la fête a été un succès, rassemblant 200 convives venus déguster le désormais fameux saucisson sauce vigneronne.

La pluie a certes perturbé quelques activités, mais elle n'a pas réussi à éteindre l'enthousiasme des participants. Les associations "Syster's Dance" et "Les Océannes" ont illuminé le début d'après-midi avec leurs démonstrations et ont invité les spectateurs à se joindre à la danse, créant une ambiance conviviale et participative.

Vous avez été nombreux à vous mettre en scène sur le podium olympique et ses nombreux accessoires pour repartir avec vos photos souvenirs du photomaton.

Toutes nos félicitations à Alain Brochier qui a pronostiqué, à un centimètre près, la bonne longueur du ruban (8,93 m) qui entourait la rosette mise en jeu. Merci à la boucherie Alex pour ce généreux don.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur, ainsi qu'aux bénévoles sans qui cette fête n'aurait pas été possible. Grâce à vous, notre village a vécu une belle journée, digne des grands événements sportifs !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures et un nouveau thème probablement tout aussi inspirant !



Retour sur le Rallye Pédestre du dimanche 22 octobre

Le rallye pédestre de cette année, a été marqué par une météo peu clémente. La pluie, présente dès le matin, a malheureusement réduit le nombre de participants, avec presque trois fois moins d'équipes que l'année précédente. Malgré cela, les 8 équipes courageuses qui se sont lancées dans la résolution des énigmes ont fait preuve de détermination et d'endurance.

Les énigmes étaient particulièrement ardues cette année, mais les participants ont persévéré et ont tous réussi, avec des résultats variés, à atteindre le point d'arrivée et la remise des prix. Nous remercions chaleureusement le restaurant "La Boucherie" pour sa générosité.

L'organisation a pris note des retours et promet une version 2025 beaucoup plus accessible.

Un grand merci également à tous les participants pour leur esprit sportif et leur bonne humeur, malgré les épreuves rencontrées.

Rendez-vous l'année prochaine pour un rallye encore plus convivial et adapté à tous les niveaux ! Vous pouvez d'ici là vous entraîner avec la page jeux de ce bulletin.

Premier arbre à la nouvelle école

Ce 14 septembre 2024, la municipalité a planté le premier arbre de la nouvelle école élémentaire sous les yeux des enfants et de leurs parents.

En présence du député Jean-Luc Fugit, de Mireille Simian, vice-présidente du département du Rhône, de Tim Abellan et de l'équipe municipale, l'architecte Jean Laurens-Berge a présenté son projet architectural qui redessine le cœur du village.

Les discours imaginés ont été suivis de la traditionnelle découpe du ruban inaugural et d'une visite distanciée du chantier qui a permis de voir les premiers murs en pisé de cette nouvelle école.

Tous les participants ont ensuite été conviés à la salle des fêtes où les enfants ont pu formuler des vœux et les accrocher. L'équipe municipale fera son possible pour en exaucer certains.

Merci à tous pour cette belle cérémonie et votre enthousiasme sur ce projet ambitieux de la commune.

Ce projet de construction a été subventionné par les services de l'état, le département du Rhône et la région AURA à hauteur respective de 405 000 €, 210 675 € et 170 000 €.



Jean-Luc Fugit (député 11^{ème} circonscription du Rhône), Tim Abellan, Alexandra Carru et Jean Laurens-Berge, architectes du projet de l'école.



L'arbre à vœux.

Photo du premier arbre à l'école.

EFFECTIF DE L'ÉQUIPE ENCADRANTE POUR 2024 :

ATSEM

- Chantal Damian
- Angélique Villagrasa
- Séverine Biennier



PERSONNEL PERISCOLAIRE

- Linda Ben Larbi
- Anne-Marie Cataldo
- Marie-France Laszlo
- Mathieu Nazaret
- Thomas Lamouche
- Lou Pattard
- Corinne Portelli
- Stéphanie Saugnier
- Mayzatul Tixier



Actions associations

Le mercredi 16 octobre a eu lieu la réunion des associations 2024. Chaque année, cette réunion a pour objectif de recueillir le planning des événements et des besoins en salles (ou terrains communaux), des associations de Marennes pour l'année civile à venir. À l'issue de la réunion, la Commission Associations de la mairie consolide ce planning, l'arbitre, le valide, puis le communique aux associations. En retour, celles-ci devront fournir les pièces justificatives demandées (dont la convention signée).

Les dates des manifestations sont ensuite bloquées dans l'agenda par la mairie pour donner de la visibilité sur les dates disponibles à la location pour les particuliers (habitants de Marennes ou extérieurs).

Outre son aspect organisationnel, cette réunion est également un moment d'échange et de partage entre les associations et les élus de la municipalité.

VIDE GRENIER



Le dimanche 6 octobre 2024, dès 6 h du matin, les exposants étaient au rendez-vous au stade de Marennes. Malgré une météo peu clémente, ils étaient près de 40 à avoir fait le déplacement pour le plus grand plaisir des chineurs.

L'équipe du comité des fêtes a quant à elle cuisiné les traditionnelles tripes et andouillettes pour le plus grand plaisir des gourmands.

C'était la dernière manifestation d'Alexandre Descollonges en tant que président du comité des fêtes. Après 12 années de bons et loyaux services, Alexandre a annoncé qu'il ne renouvelait pas son mandat de président de l'association.

Cet article est donc l'occasion pour tous les membres de l'association ainsi que tous les Marennois qui participent fièrement aux manifestations du Comité des fêtes, de lui rendre hommage et de le remercier pour son dévouement au sein de l'association.

L'équipe du comité de fêtes vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine pour de nouvelles manifestations. L'association vous donne rendez-vous le jeudi 1^{er} mai pour la Marennoise du cœur et le vendredi 11 juillet 2024 pour célébrer la fête nationale avec le traditionnel feu d'artifice.

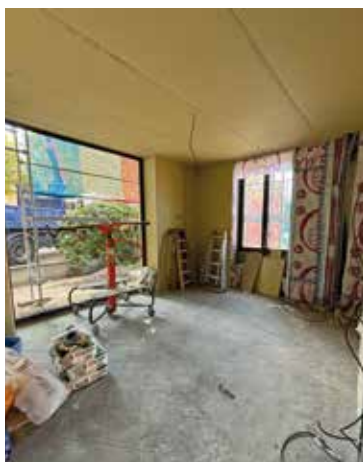


CATASTROPHE NATURELLE

La commune de Marennes a été reconnue en catastrophe naturelle par la préfecture pour les inondations de mi-octobre. Afin de faciliter les démarches auprès de leurs assurances, les personnes intéressées peuvent demander une copie du décret préfectoral en mairie.

RÉNOVATION DE LA MAISON PLACE DU CHAMPS DE MARS

La rénovation de la maison située place du Champs de Mars progresse bien. À l'extérieur, le remplacement des tuiles est achevé, l'installation des gouttières est en cours, tout comme le ravalement de la façade. À l'intérieur, les travaux de plâtrerie et de peinture sont terminés au rez-de-chaussée et au premier étage, et se poursuivent au deuxième étage. La pose des revêtements de sol est également en cours. La finition complète des travaux est attendue pour janvier 2025.



Supports sécurisés pour les vélos

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une mobilité plus durable et accessible à tous, la municipalité a mis en place de nouveaux aménagements urbains devant l'église et la salle des fêtes. Des supports sécurisés pour vélos ont été installés, permettant aux cyclistes de stationner leur vélo en toute sécurité.

Cet aménagement vise à promouvoir les déplacements doux et à faciliter l'accès au cœur du village en réduisant l'usage de la voiture.

Nous invitons tous les usagers à profiter de ces nouvelles installations.

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ET VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER SUR VOS PROCHAINS ÉVÈNEMENTS ?
LA CCPO MET À VOTRE DISPOSITION UN FORMULAIRE DE DEMANDE DISPONIBLE VIA SON SITE INTERNET.

Associations, communiquez sur vos évènements !

Rendez-vous sur le site www.pays-ozon.com
Choisissez la rubrique « **vivre dans le Pays de l'Ozon** »
- « **Tourisme** » - « **Annoncez vos évènements** ».

Les dates de vos manifestations seront ainsi répertoriées dans un agenda commun. Celui-ci est accessible depuis la page d'accueil de la CCPO et visible sur la plateforme de données touristique APIDAE.

Ça se passe ici




Retrouvez toutes les infos sur
www.paysozon.com



Sabine Martel

Secrétaire en Mairie de Marennes depuis le 15 avril 1982.

Bonjour Sabine, tu es en retraite depuis le 1^{er} octobre 2024 et tu as souhaité remercier tous ceux, qui ont partagé avec toi ces 42 ans de travail.

Nous te laissons la parole :

C'est avec une certaine émotion que je ferme ce chapitre de ma vie.

Je suis envahie de sentiments divers en pensant à ce que j'ai partagé durant ces nombreuses années :

J'estime que j'ai toujours travaillé avec rigueur, sincérité et professionnalisme. J'espère ne pas vous avoir déçus. De plus, j'ai fait de belles rencontres, j'ai rendu service, j'ai tendu la main quand la situation le permettait, et j'ai sincèrement aimé ces moments. Merci à tous ceux qui ont apprécié mes qualités humaines et qui m'ont fait confiance. Combien de fois m'a-t-on demandé de l'aide pour la rédaction de courriers, pour des appels téléphoniques pour régler un litige, ou, tout simplement pour des confidences. La mairie joue un rôle central dans la vie quotidienne des Marennois, et l'écoute des usagers qui sont à la recherche d'un service de proximité est importante.

On peut encore se permettre de partager de belles choses dans nos petits villages, et je suis assez fière du travail que nous avons accompli ensemble, anciens élus, élus actuels et collègues. On a partagé tellement de choses... Ça n'a pas toujours été facile et parfois même compliqué mais je garderai un souvenir de chacun d'entre vous, bon ou moins bon, la vie est faite ainsi.

Bien sûr, cela n'empêche pas quelques situations à risque au fil des années, lors d'intrusion au sein de la mairie, de certains individus menaçants, impolis ; moments difficiles tant physiquement que moralement. Et que dire aussi de ces moments de tristesse, et même de larmes versées, lors des déclarations de décès, ou l'accompagnement reste une chose indispensable, et où les conseils divers sont toujours appréciés.

J'ai terminé ma carrière en étant « responsable de l'urbanisme ». Ce ne sont que des mots, mais c'est un réel gage de reconnaissance du travail effectué depuis toutes ces années. Merci.



Être à l'écoute des usagers qui sont à la recherche d'un service de proximité est important.

Je remercie également les responsables associatifs pour leur dévouement au sein de la commune, les enseignants, les entreprises, les artisans... ainsi que les divers partenaires avec lesquels j'ai interagi régulièrement (services de l'État, communauté de communes, secrétaires des communes voisines...), nous avons toujours eu de bons contacts.

Même si l'on ne doit pas exposer sa vie privée, le décès de maman en avril 2020 est venu bouleverser ma vie et mon épuisement tant physique que moral, malgré toute ma bonne volonté, est venu contrecarrer ma fin de carrière. Je remercie ceux qui m'ont fait confiance, et qui m'ont soutenu lorsque j'en avais besoin. **Je remercie Philippe, Camille, Marie Yannish et Theo pour leur amour inconditionnel.**

Je vous souhaite à tous une excellente santé afin que vous puissiez profiter pleinement de la vie. ●●●

Découvrons les talents près de chez nous

À chaque parution, nous dresserons le portrait d'un habitant singulier de notre commune. Vous souhaitez être candidat pour le prochain bulletin ?

Contactez l'équipe de la Mairie ou glissez simplement un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie.



La façade
actuelle
du bâtiment
où se tenait
le commerce



Mme Rabilloud qui tenait
l'épicerie- boulangerie

Le saviez-vous ?

Sur la petite zone de stationnement, face au Bureau de Tabac, existait autrefois une épicerie-boulangerie où vous trouviez l'essentiel.

Le secteur de l'animation vous intéresse ?

Grâce au diplôme du BAFA*, vous pourrez travailler comme animateur d'accueil collectif de mineurs dans différentes structures centres de loisirs, colonies de vacances, aussi bien près de chez vous que dans d'autres de villes de France.

Vous aurez pour fonction l'encadrement à titre non professionnel, de façon occasionnelle, d'enfants et d'adolescents, ainsi que l'animation (activités éducatives et ludiques).

À partir de 16 ans, formation au BAFA* en 3 étapes :

ÉTAPE 1

La session de formation générale

Cette session d'environ 8 jours permet d'acquérir les notions indispensables pour devenir animateur. Grâce aux mises en situation et aux travaux en groupe, elle permet de mieux connaître les enfants, ainsi que différentes techniques d'animation.

ÉTAPE 2

Le stage pratique

Ce stage d'au moins 14 jours permet de mettre en œuvre les connaissances acquises de la session de formation générale, en travaillant directement auprès d'un groupe d'enfants ou d'adolescents.

ÉTAPE 3

La session d'approfondissement

Une session d'approfondissement de au moins 6 jours ou de qualification d'au moins 8 jours (au choix) complète la formation générale.

*BAFA : brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Pour plus d'informations : www.jeunes.gouv.fr/les-applications-bafa-et-bafd-font-peau-neuve-2448

l'agenda

novembre / décembre 2024 / janvier 2025

- **Exposition Atelier Créatif**
dimanche 24 novembre (salle des fêtes)
- **Bourse au jouet**
dimanche 1^{er} décembre (salle des fêtes)
- **Marché de Noël des p'tits marennois**
samedi 7 décembre (salle des fêtes)
- **Spectacle des Music All**
samedi 14 décembre (salle des fêtes)
- **Vœux du maire**
vendredi 3 janvier (salle des fêtes)

Anagrammes

Une anagramme est le résultat de la permutation des lettres d'un ou plusieurs mots de manière à produire d'autres mots qui ont un sens. Accessoirement, le magicien d'Ozon utilise régulièrement des anagrammes dans ses énigmes.

Trouvez l'anagramme des mots suivants :

ÉTRIPÉRENT :

OSCARISANT :

RÉSISTANCE :

DOMINATEUR :

CASE DÉPART :

RÉALISABLES :